

La République du Centre, 31 décembre 2015

LES BORDES ■ Le Conseil municipal s'est réuni

Un prêt pour la station d'épuration

Le Conseil municipal du village des Bordes s'est réuni le 17 décembre.

Construction de la station d'épuration. Après consultation auprès de trois banques, une étude détaillée des offres et au terme d'un long débat, les élus ont retenu l'offre de la Caisse d'épargne, l'organisme bancaire qui présentait la meilleure offre pour la commune en vue de la réalisation de la nouvelle station d'épuration.

À savoir : un prêt principal de

645.000 € sur 20 ans au taux de 1,68 % pour un coût annuel de 38.037,88 € et une ligne de crédit au taux de 1,10 %, dont le montant reste à définir pendant une période de 3 ans.

Cette ligne de trésorerie, qui est en quelque sorte un prêt relais, permettra d'assurer le financement des travaux jusqu'à ce que la totalité des subventions soit versée.

Demande de subvention. Le conseil sollicite les sénateurs du

Loiret, Jean-Pierre Sueur et Jean-Noël Cardoux, ainsi que le député Claude de Ganay, au titre de leur réserve parlementaire, pour bénéficier d'un soutien financier pour la construction de la nouvelle station d'épuration.

Acquisition d'un véhicule utilitaire par la commune. La commune se dote d'un nouveau véhicule, un Berlingo pour la somme de 15.245 € TTC en remplacement du kangoo, véhicule à l'état vieillissant. ■